



Fédération Syndicale Unitaire

Enseignement - Education - Recherche - Culture - Formation - Insertion

Compte rendu du Comité Académique des Langues Régionales (28 mai 2024)

Contrairement aux précédents, ce CALR s'est tenu avec une présence réduite de Mme la Rectrice (seulement 45 minutes). Les différents points de l'ordre du jour traité en séance ont été les suivants :

1. Analyse qualitative des résultats au DNB 2023 :

Mme la DASEN des Pyrénées Orientales, en charge du suivi académique des langues régionales, a, à la suite de la discussion du dernier CALR de l'automne 2023, lancé cette analyse qualitative pour voir quelle valeur ajoutée cognitive peut avoir l'enseignement des LVR au collège. L'enquête a été construite par le service académique de la DAPEC qui en a présenté les résultats suivants : les critères utilisés ont été ceux du genre, du niveau social, de l'âge en troisième, et de l'apprentissage d'une LVR. L'analyse a concerné les élèves de 3^e à la rentrée 2022. Résultat :

- Pour les résultats en Français au DNB : les filles réussissent mieux, ainsi que les IPS les plus élevés, et les élèves les moins en retard. La plus-value LVR est significative mais pas extrêmement marquée.
- Pour les résultats en Mathématiques au DNB : les garçons réussissent mieux que les filles, ainsi que les IPS les plus élevés, et les élèves les moins en retard. Le bilingue augmente la plus-value très significativement.
- Pour les résultats en Histoire-Géographie : les filles réussissent mieux, ainsi que les IPS les plus élevés, et les élèves les moins en retard. La LVR est sans signification.
- Impact du bilinguisme en LVR sur le niveau TS du socle : filles avantagées, IPS fort idem, retard scolaire égale désavantage ; bilinguisme est un avantage fort.
- Impact option LR sur français : impact peu significatif. Par rapport au socle : impact plus significatif.

Conclusion : le Bilinguisme en LVR assure une probabilité d'avoir une meilleure note en math et en TS du socle. L'Option a un impact favorable sur niveau socle TS.

Pour les membres de la délégation FSU : reconduction de cette étude d'ici 4 ans, quand le « choc des savoirs » et les groupes de niveaux auront produit leur mauvais travail ? Réponse affirmative de Mme la Secrétaire générale du Rectorat.

Pour le représentant du Conseil régional, le CALR est constructif. Actuellement, c'est le rectorat de Montpellier qui est le seul en dynamique, et qui rattrape un peu son retard par rapport au nombre d'élèves qui suivent un enseignement de LVR. Importance de la défense des LVR pour la région Occitanie, en particulier par une politique scolaire. Norme fixée par la loi et la République pour donner un accès à ces langues à tous les élèves. Question du secondaire et de l'université demande une vraie

stratégie pour les deux langues. Pas de cursus nouveaux à la rentrée 2024. Conventions un peu à l'arrêt. Bilinguisme et immersion précoce doivent être boostés au regard des résultats de cette enquête.

Pour la FSU, la réforme des lycées a été mortifère pour les LVR. On arrive à des taux insignifiants d'élèves qui suivent cet enseignement à ce niveau du second degré. Le « choc des savoirs » va être encore plus mortifère pour les LVR, car cette réforme financée sans moyens supplémentaires va aboutir à consommer les rares heures de marge des DGH, jusqu'alors utilisées pour financer l'enseignement des LVR, pour les nouveaux groupes de niveaux dont nous ne voulons pas.

Mme la Rectrice insiste sur la réforme des concours qui seront positionnés en fin de 3^e année de licence. Niveau master attendu pour les enseignants. Stagiaires pas en responsabilité en M1, stagiaires en seconde année. Manière de capter de nouveaux candidats et qu'ils intègrent plus tôt dans leur parcours universitaire des formations enseignants. Parcours de licence orienté professorat des écoles dès la rentrée 2024. Période de transition avec les deux concours. Pas de souci pour le recrutement d'enseignants en LVR sur notre académie. Ouverture cursus bilingue en catalan au lycée Picasso, si on peut compléter dans d'autres niveaux on le fera. Chargés de mission sont maintenant faisant fonction d'IPR. Attentive à la situation de Béziers en Occitan et en LP en Catalan.

2. Evolution de la carte des langues régionales à la rentrée 2024

Occitan (bilingue et renforcé) :

Aude : trois postes créés Montréal, Jean Jaurès Narbonne, Berthelot Carcassonne.

Gard : Vauvert : enseignement renforcé ouvert sur toutes les écoles

Hérault : continuité cursus à Sérignan, Villeneuve les Béziers

Lozère : enseignement renforcé à Rimeize

Occitan (facultatif) :

Hérault : facultatif au clg de Roujan

Gard : atelier au clg de Saint Hippolyte du Frot, un au clg de Remoulins

Académie : poursuite du parcours « mare nostrum »

Catalan :

Bilingue : 2 créations (2 ETP) et fermeture 1,17 ETP.

Second degré : cursus bilingue au lycée Picasso de Perpignan, facultatif : au clg d'Argelès

En réponse à une question d'une autre organisation syndicale, le représentant de la DSDEN du Gard a indiqué qu'il n'y aurait pas de pas de dérogations pour suivre l'enseignement d'Occitan au lycée Daudet, car ce n'est pas un motif dérogatoire. De plus la DSDEN 30 travaille pour l'ouverture d'un atelier Occitan au collège du Mont Duplan à Nîmes. Les associations linguistiques militent pour que l'enseignement du Catalan et de l'Occitan en lycées soient dérogatoires à la carte scolaire. La Secrétaire générale du Rectorat indique que ceci est encore un point d'étude travaillé par la DASEN 66 en charge du dossier.

La FSU questionne sur les postes aux CRPE spéciaux LVR et comment, pour ne pas perdre des candidats, pouvoir reverser les postes restés vacants dans un concours en LVR vers l'autre LVR, avant

de les reverser au CRPE « général » ? Cette demande est partagée par les associations linguistiques. La Secrétaire générale indique que ce sont les présidents des jurys des concours qui ont la main dans ce domaine et que pour la session 2024, une consigne sera donnée en ce sens.

3. Retour sur les formations et projets pédagogiques

Occitan :

1^{er} degré : stage académique, formation DAL très suivie.

2nd degré : projet académique Occitan, journée enseigner avec les médias, journée patrimoine culturel et immatériel, projet académique Occitan concerne 1900 élèves, premier webinaire...

Calendretas : convention signée avec la FDE pour formation enseignante et master.

Catalan :

1^{er} degré : formations, formation intervenants APLEC, faites de la lecture, semaine des mathématiques, laïcité en catalan, semaine des langues vivantes à l'école,

2nd degré : inter degré : concours acad de poésie, observation et de formation. 2 cercles d'études dans le second degré (DNB et HG support didactisé). Projets pédagogiques...

4. Présentation d'outils d'aide au pilotage académique

La Secrétaire générale indique qu'une note académique recense les priorités d'action : une note destinée au directeur et directrices d'école et une note pour le second degré. Les DASEN recevront ces deux notes. C'est un vademecum pour les différentes équipes de direction. La DASEN66 indique la volonté d'avoir des outils pédagogiques à partager. Le représentant du Conseil régional indique que l'OPLC et OPLO sont deux GIP capables de fournir des outils partagés.

Le CREO demande de médiatiser ce qui se fait dans l'enseignement public pour l'Occitan. Projets, réussites, effectifs... peuvent lever des réticences sur le choix de l'apprentissage de l'Occitan pour le grand public.

La FSU demande qu'une communication soit systématiquement réalisée lors des réunions de rentrée des IEN pour les directeurs et directrices d'école. Elle demande aussi qu'un point du GT RH Catalan puisse être fait au prochain CALR et si perspectives positives, on devrait pouvoir l'organiser aussi dans les différents départements occitanistes de l'académie.

5. Actions avec OPLC et OPLO

OPLO : année de transition et renversement de la posture et du rôle de l'office. Ne sera plus un outil redistributeur de subventions. Plus d'équilibre d'actions entre socialisation et apprentissages de la langue : inter régionalisation des dotations financières, agence qui peut dorénavant intervenir auprès de toutes les collectivités à tous les niveaux. Antennes plus proches du terrain fondée sur 8 ETP : communication large, travail d'observation quantitatif et qualitatif, développeur social. La nouvelle convention cadre : on est reparti de la loi Mollac pour sa mise en œuvre dans nos territoires. DGESCO se donne un objectif de réalisation à 30 ans.

OPLC : charte de la laïcité en catalan, capsules vidéo, manuels imprimés pour tous les professeurs, livret diccionema de Père Verdaguer avec l'APLEC, espace dédié pour les enseignants sur notre site internet, clé USB de l'OPLC, ateliers pédagogiques, festival du cinéma catalan, PREC, ... OPLC peut recruter un futur doctorant pour la structuration et l'analyse de l'enquête linguistique sur période 2025-2027. Pour la rentrée 2025 : perspective d'ouverture d'une bourse étudiant Ensenhar.